Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

31 AOÛT 2006 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LIII année • N. 1788 **32**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

L'automne chaud de la politique

Guido Cesal

L'été va bien vite se conclure et le débat politique avec l'arrivée de l'automne prendra un nouvel élan. Je souhaite que la pause estivale ait apporté un peu de calme et de clarté dans l'ambiance politique et que les problèmes puissent finalement être affrontés avec équilibre et bon sens. Trop de confusion, trop d'ambiguïté, trop d'opposition, trop de personnalisme, trop de haine ont caractérisé ces derniers mois. Nous devons retourner aux problèmes en mettant de côté les disputes philosophiques, et la recherche improductive du bien ou du mal qui se situerait totalement dans un camp plutôt que dans l'autre. La situation de la Vallée d'Aoste, de notre région, demande une réponse forte à ses fragilités contingentes et structurelles et non un débat qui ne nous amènerait nulle part. J'ai essayé de suivre les différentes nouvelles propositions que l'on nous a présentées plus ou moins récemment mais je n'ai aperçu aucune nouveauté, aucun projet fort, aucun projet politique à même de garantir à cette région un essor stable et un développement équilibré. Seulement de slogans, de belles phrases sans contenus, aucune réponse aux problèmes réels qui affligent notre Petite Patrie. La lutte qu'on mène n'a qu'un seul but : affaiblir l'U.V. en attaquant ses hommes pour se substituer à elle dans la gestion du pouvoir. C'est un dessein politique qui n'est pas nouveau mais qui dernièrement a trouvé des acolytes convaincus en la personne de plusieurs individus qui, après avoir occupé toutes les cases politico-institutionnelles de cette région, se sont aperçus que le système qu'ils ont créé est un système pourri, un système qui doit être refondu. Et qui sont les meilleurs interprètes de ce renouvellement? Ce sont eux-mêmes. Ils ont, dans les quelques mois au cours desquels ils n'ont plus occupé de charge politique, récupéré une virginité qui leur a permis de redevenir les meilleurs interprètes du nouveau qui avance. D'ailleurs la situation actuelle dépend des autres, de leurs successeurs qui n'ont rien compris, qui n'ont pas su corriger rapidement les méthodes qu'eux-mêmes ont laissées en héritage. C'est bizarre mais la situation, très simplement, est celle ci. C'est l'U.V. qui doit faire son examen de conscience, son autocritique. Quant à eux, les rénovateurs sortis du Mouvement, ils n'ont aucune nécessité d'analyser leurs comportements passés et présents, ils sont dans la juste direction, rien ne peut leur être reproché, rien ne peut arrêter leur attitude moralisatrice et réformatrice. Ils sont exempts d'erreurs, toutes les fautes sont à rechercher du côté de ceux qui ont cru bon de rester dans l'U.V.. Les purs, les meilleurs, les infaillibles sont sortis, mais… ils sont toujours unionistes…

Mais pourquoi faire de la polémique stérile ? Ne conviendrait-il pas de se confronter sur les dossiers, s'atteler à rechercher la meilleure solution aux nombreuses questions qui nous viennent de la société que nous prétendons représenter ? A ce propos j'attends toujours qu'ils disent, qu'ils nous disent clairement, par exemple, quelle est leur position politique, quelles sont leurs attitudes sur les différents thèmes à la une, s'ils partagent toutes les initiatives de certains de leurs partenaires actuels, etc. Ils doivent sortir de cette ambiance un peu immatérielle, bien rentable sur le plan médiatique, mais très peu efficace pour gérer une communauté complexe comme l'est la communauté valdôtaine.

JEUNESSE VALDÔTAINE

La Jeunesse Valdôtaine a nommé, sur proposition de son Animateur Principal, M. Stefano Aggravi nouveau secrétaire-trésorier.

Entre la Région et les Syndicats

Signature de l'accord pour le Grand Hôtel Billia

Suite à l'achat du Grand Hôtel Billia, le mercredi 9 août dernier, le président de la Région Luciano Caveri, ainsi que l'assesseur aux Activités productives et aux Politiques du travail Leonardo La Torre, et les représentants des syndicats confédéraux, Claudio Viale pour le C.G.I.L., Giancarlo Barucco pour le C.I.S.L., Guido Corniolo pour le S.A.V.T., et Cosimo Mangiardi pour l'U.I.L., ont souscrit un procès-verbal d'accord utile pour l'avenir de la nouvelle gestion de la structure hôtelière et la restructuration des immeubles.

Dans la prémisse du procès-verbal d'accord l'importance du Grand Hôtel Billia a été rappelée, en particulier en ce qui concerne la nouvelle impulsion donnée au Casino, pendant que dans les 5 points souscrits l'on offre les plus grandes garanties de confirmation des actuels emplois et l'on détermine toutes les mesures établies entre les différentes parties pour la réorganisation de la structure hôtelière, afin de garantir les perspectives de développement et d'en améliorer l'efficacité et l'économie.

«Nous exprimons notre satisfaction – ont déclaré le président Caveri et l'assesseur La Torre à la fin de la rencontre – *et nous remercions les organisations syndicales avec lesquelles, dans les années passées, nous avons partagé les préoccupations pour le destin du Grand Hôtel Billia. Aujourd'hui, la première phase achevée, nous pouvons repartir avec un deuxième passage très important, qui nous oblige à définir des procédures et un projet établi pour relancer l'entreprise hôtelière et le système touristique lié au Casino de la Vallée».*

C'est également un jugement positif qui a été exprimé par les représentants syndicaux présents: *«La conclusion de cette rencontre dont on discutait depuis longtemps, termine une phase difficile pour les travailleurs du Grand Hôtel Billia et en même temps ouvre des perspectives de développement pour la zone tout entière avec d'indubitables retombées positives aussi pour le Casino de Saint-Vincent. Nous retenons enfin que les efforts faits par le Président de la Région et les Assesseurs impliqués ouvre pour l'avenir des perspectives intéressantes, dont quelques-unes déjà bien définies dans le procès-verbal d'aujourd'hui».*

Identité valdôtaine

Un discours à reprendre, à l'occasion de notre «Fête nationale»

Joseph Rivolin

L'année dernière nous avons publié une série d'articles concernant l'identité valdôtaine, en mouvant de la constatation que dernièrement le concept d'«identité» est à la une et que de plusieurs côtés on conteste aux Valdôtains le droit de réaffirmer leurs caractères identitaires, au nom d'un cosmopolitisme prétendument multiculturel et d'une idéologie caractérisée en profondeur par les dogmes marxistes. Nous avons commencé par examiner deux des éléments constitutifs de l'identité: le territoire (*topos*) et le patrimoine biologique (*genos*), en nous réservant de traiter successivement la langue (*logos*), les valeurs et autres règles de cohabitation (*ethos*), et la mémoire collective (*epos*). L'occasion de reprendre notre discours sur l'identité valdôtaine nous vient de la première «Fête de la Vallée d'Aoste», qu'une loi régionale récente a fixée au 7 septembre de chaque année, officialisant ainsi une ancienne tradition – un peu ternie dans ces dernières décennies – qui voyait dans la célébration de la Saint-Grat une véritable «fête nationale» de notre peuple. Par la même loi, la Région a enfin rendu officiels deux autres symboles essentiels pour l'auto-représentation de l'identité de tout peuple se considérant tel: notre drapeau noir et rouge et notre hymne «Montagnes Valdôtaines». Les adversaires de l'identité valdôtaine, ainsi que quelques-uns de ses faux amis, n'ont pas manqué de contester cette décision, en y percevant – non sans raison – une manifestation de notre conscience autonomiste: donc un danger pour les desseins de ceux qui, pour des raisons idéologiques ou des intérêts personnels, ont toujours essayé et essaient toujours (avec quelque espoirs supplémentaires, dernièrement) de diviser les Valdôtains.

On ne peut que souhaiter que la «Fête de la Vallée d'Aoste» devienne, au fil des années, un rendez-vous traditionnel rassemblant notre peuple autour des valeurs et des aspirations qui lui ont permis d'exister en tant que tel et de progresser dans le respect de ses racines identitaires.

(18 – à suivre)

Séance du Gouvernement du vendredi 25 août 2006 : principales décisions

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Le Gouvernement a accordé des subventions, d'une part, à la Fondation Federico Chabod, pour la préparation de la journée d'études «Les décrets du Lieutenant du Royaume de 1945 – Colloque sur le chemin de l'autonomie valdôtaine» qui se déroulera le 9 septembre 2006 à Valsavarenche, et, d'autre part, à la commune de Valsavarenche, pour l'organisation d'une exposition consacrée à Federico Chabod qui sera ouverte pendant l'été à la maison communale, et pour celle du Concert de l'Autonomie qui se tiendra le 8 septembre à l'église paroissiale de Dégioz dans le cadre des célébrations du 60e anniversaire de la Libération et de l'Autonomie de la Vallée d'Aoste et du programme de «La Fête de la Vallée d'Aoste». Le montant total de ces aides s'élève à 19 413 euros.
L'Exécutif a approuvé la participation du Point entreprise à la deuxième édition du Salon national de l'entrepreneuriat féminin qui aura lieu à Turin du 19 au 21 octobre 2006, a confié à la société Pubblimedia srl d'Aoste la réalisation du matériel documentaire et d'information qui sera distribué à l'occasion de cette manifestation et a engagé à cet effet une dépense de 4 720 euros.
Le Gouvernement régional a nommé Lorenzo Sommo d'Aoste, représentant de la Région au sein du conseil d'administration du pensionnat régional Federico Chabod pour une période de trois ans.

AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES
Dans le cadre du Plan de développement rural 2000-2006, l'Exécutif a octroyé des subventions d'un montant global de 1 210 980 euros à dix-huit communes pour la rénovation de fours, de moulins, de pressoirs et de laiteries.

Il a ensuite accordé une aide en capital de 750 000 euros à la société Forint srl de Pollein pour la réalisation d'une installation de chauffage urbain utilisant les biomasses, la technique de la cogénération et les rejets des eaux thermales dans la commune de Pré-Saint-Didier.

BUDGET, FINANCES, PROGRAMMATION ET PARTICIPATIONS RÉGIONALES
Conformément à la loi régionale n° 5 de 2000, le Gouvernement a décidé de céder à titre gratuit à la commune de Verrayes l'immeuble situé à Champagne et accueillant une micro-communauté pour personnes âgées.

ÉDUCATION ET CULTURE
Aux termes de la loi régionale n° 27 de 1993, le Gouvernement a accordé des aides pour la restauration de biens culturels d'intérêt religieux appartenant à des organismes et à des institutions ecclésiastiques et a débloqué à cet effet une enveloppe de 471 000 euros.
L'Exécutif a approuvé la passation d'une convention triennale avec le Consortium touristique Aoste et environs d'Aoste pour l'achat de billets à prix réduit destinés aux personnes participant aux activités organisées par ledit consortium qui souhaitent visiter les expositions régionales.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
L'Exécutif a établi les lignes directrices de l'achèvement du plan de contrôle et de protection contre la rhinotrachéite infectieuse bovine en Vallée d'Aoste, conformément à la loi régionale n° 3/2002.
Par ailleurs, aux termes de la loi régionale n° 25/2000, il a approuvé les nouveaux critères minimum d'organisation pour l'exercice d'activités socio-sanitaires, dans le cadre de structures publiques et privées destinées aux soins des personnes touchées par la maladie d'Alzheimer ou vouées à être utilisées comme Résidences Sanitaires d'Assistance (RSA) ou comme Unités d'Assistance Prolongée (UAP). Au sens du règlement régional n° 4/1994, les montants et les plafonds mensuels maximum de revenu pour l'admission aux bénéfices ouvrant droit à l'assistance destinée aux mutilés et aux invalides du travail ont été fixés pour l'année 2006.

TERRITOIRE, ENVIRONNEMENT ET OUVRAGES PUBLICS
Le Gouvernement a approuvé le projet préliminaire des travaux de consolidation du versant ébouleux situé au hameau de Poyaz, à Chambave et a débloqué une enveloppe de 3 023 726 euros à ce titre.
L'Exécutif a autorisé la société Sagit spa à réaliser un bassin d'enneigement artificiel dans le domaine skiable de Weismetten, à Gressoney-Saint-Jean.
Une somme de 6 985 euros a été engagée sous forme d'aides accordées à différentes communes, à des consortiums et à des associations de la Vallée d'Aoste en vue de la réalisation de projets environnementaux visés à la loi régionale n° 90/1993.
D'autre part, le Gouvernement a redéfini les modalités de présentation des demandes et les critères de priorité pour l'attribution des logements réservés aux sujets dont la situation en matière de logement représente une urgence spécifique et documentée et aux handicapés sensoriels ou moteurs se trouvant dans des situations de malaise ou d'urgence en ce qui concerne leur logement.
En outre, aux fins de l'attribution des logements sociaux visés à la loi régionale n° 39/1995, les limites du revenu annuel global des foyers relatif à l'année 2005 ont été mises à jour.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
Le Gouvernement a entériné l'organisation, en collaboration avec les professionnels locaux, du stage d'été de l'équipe nationale japonaise de patinage de vitesse qui séjournera à Courmayeur du 28 août au 7 septembre 2006 et il a engagé à ce titre la somme de 7 000 euros.
Aux termes de la loi régionale n° 19/2001, des aides en capital, d'un montant total de 260 456 euros, ont été octroyées à deux entreprises touristiques extra-hôtelières suite à une instruction d'évaluation.
L'Exécutif a également approuvé la mise à jour de la liste des refuges de montagne de la Vallée d'Aoste, conformément à la loi n° 135/2001 portant réforme de la législation nationale du tourisme.

NOUVELLES EN BREF

Sens unique alterné sur la route pour Antagnod

Pour permettre la réalisation de travaux de modernisation et d'agrandissement de la route régionale n° 5 pour Antagnod, la Présidence du Gouvernement a disposé l'institution d'un sens unique alterné en localité Magneaz dans la Commune d'Ayas.
La limitation à la circulation entrera en vigueur à partir du mercredi 6 septembre jusqu'au mardi 31 octobre, 24 heures sur 24.

Annulation du «Mercato di Natale» et variation du calandrier

La ville d'Aoste a été désignée comme siège pour la compétition «Formula Sprint», valide pour la Coupe du Monde de ski nordique en programme le 8 décembre. Pour cette raison, la Commune d'Aoste a décidé de révoquer l'édition 2006 du « Mercatino di Natale » et l'annulation de la « Mostra-Mercato di Natale » prévue pour les 8 et 9 décembre (tandis que sont confirmées les dates du 16 et 23 décembre). De plus le «Mercatino Biologico» se tiendra seulement le 17 et le 24 décembre.

Campagne d'information sur le temple crématoire au cimetière d'Aoste

Mardi prochain, 5 septembre 2006 le syndic d'Aoste Guy Grimod, le président du 'Consorzio Enti Locali della Valle d'Aosta' Diego Empereur et celui de l' 'Agenzia pubblici Servizi' Salvatore Luberto présenteront la campagne d'information réalisée au sujet du Temple crématoire en fonction au cimetière d'Aoste.
Pendant la rencontre avec les organismes de l'information, seront présentées les données sur l'activité développée depuis mars dernier et expliquées les modalités administratives qui réglementent le service, fruit d'une entente spécifique entre l'Administration communale d'Aoste et le 'Consorzio degli Enti Locali della Valle d'Aosta'.

«Étude J. PIEROPAN»
ASSURANCES TOUTES BRANCHES
VIE – INCENDIES – ACCIDENTS – AUTOS – VOLS
RISQUES AGRICOLES – TRANSPORTS – RISQUES DIVERS, ETC.
Pour Vos nécessités, tenez présent que l'intérêt est réciproque si Vous vous adressez à l'Agence de
Jean et Rosette PIEROPAN
19, rue de la Porte Prétorienne
11100 AOSTE ☎ 0165 36 33 44

Avis aux destinataires

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine.
Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste.
Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour où l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à **Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste**

Le peuple valdôtain
Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.235191
Fax 0165.364289
e-mail : nouvelleditrice@tin.it
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe CERISE

Directeur adjoint
Lucien CAVERI

Coordination politique
Guido CESAL

La page 4 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

Imprimerie « Arti Grafiche DUC »
16, Grand-Chemin Saint-Christophe
Tél. 0165.236888 Fax 0165.360014

CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

TARIFFE INSERZIONE TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

« Passages » d'Enrico Peyrot

F.G.C.

Un projet de communication photographique.
Il s'agit de peu de mots, mais ces paroles expriment parfaitement la finalité de la prestigieuse et élégante publication – éditée par le Conseil de la Vallée – qui contient 67 photographies réalisées par Enrico Peyrot et une sélection (32 images) de photographies d'Émile Bionaz, l'un des grands photographes valdôtains d'antan.
Afin d'éclairer au mieux le but de l'œuvre, je vous propose tout de suite une synthèse des contributions (dans le volume elles sont présentées en français, en italien et en anglais) du Président du Conseil, M. Ego Perron, de Mme Christine Perrin, Secrétaire général du Conseil, et de Mme Ornella Badery, Directeur de la Gestion du Patrimoine, et, en conclusion, de l'auteur, le photographe Enrico Peyrot.
Dans la préface, le Président Perron affirme: *"Le 10 janvier 1946 le Conseil de la Vallée se réunissait pour la première fois; en 60 ans de vie il y a eu de nombreux changements.*
Une fois considérée inaccessible par la majorité, l'administration maintient aujourd'hui des liens imbibés de transparence avec ses citoyens.
La communication de l'administration publique garantit à ses citoyens à travers tous les moyens médiatiques possibles, une opportunité réelle pour participer à la vie institutionnelle.
Parmi les différentes formes de communication choisies, le Conseil régional a voulu inclure la photographie aussi pour la capacité qu'elle a de nous offrir des émotions et de susciter la réflexion sur le monde qui nous entoure.
Dans ce but, les espaces en commun des bureaux ont été enrichis par une série d'images contemporaines et significatives de la Vallée d'Aoste réalisées par Enrico Peyrot.
Cette collection a été ultérieurement enrichie par l'addition de certaines photographies choisies parmi 1'œuvre importante d'Emile Bionaz (1862-1930).
La juxtaposition du passé avec le présent nous montre combien notre région a évolué et permet à ceux qui la vivent de ne jamais perdre de vue l'objectif d'une gestion partagée de la démocratie."
Ensuite, les deux dirigeants du Conseil déclarent que: *"…Donner donc une image plus structurée du Conseil de la Vallée à travers un nouveau siège pour ses bureaux et une nouvelle stratégie de communication a été le but que le Parlement valdôtain s'est donné pour la XI et XII législature.*
La reconnaissance d'un lieu en tant que agorà de la politique valdôtaine a contribué à donner une nouvelle lymphe au lien entre le citoyen valdôtain et l'institution, en stimulant la conscience démocratique et la participation active à la res publica.
…. Le Conseil de la Vallée a procédé par étapes dans l'adoption d'un projet complexe et raisonné pour la restructuration de son siège: en commençant par l'acquisition du Palazzo Enel destiné à devenir le siège unique pour les bureaux, suivie par la réorganisation interne du travail administratif à travers l'adoption d'un système informatique à l'avant garde et d'un nouveau réseau de communication qui ont comporté un remaniement du site Internet, tout en passant aussi par une remise à jour dans l'aménagement des nouveaux bureaux.
Cette dernière action en particulier s'est distinguée par le choix d'un projet iconographique qui donnerait une image unique et moderne a l'institution, grâce à ses liens avec la réalité du territoire, de l'histoire, de la culture et de la société de la Vallée d'Aoste.
Enrico Peyrot a été chargé de l'initiative et les images photographiques choisies pour le projet ont contribué à créer un environnement culturel avant tout, mais où l'économie, l'écologie, le tourisme, l'art et l'histoire sont aussi présents de même que le divertissement et l'affectif".
La dernière contribution est de M. Peyrot: l'auteur s'arrête sur le parcours qui a abouti à la réalisation du projet et, en outre, il nous propose une note technique sur sa méthode de travail; le photographe nous explique que: *"C'est au cours des travaux de restructuration des Bureaux du Conseil de la Vallée en 2001 que me fut proposé l'opportunité d'installer certaines de mes photographies au premier étage du Palais Régional.*
Le but qui s'est défini au cours du projet était de maintenir un équilibre et une cohérence entre ce que représentent l'espace institutionnel et le contenu photographique, entre la séquence de la narration et la dimension des images, entre la particularité de l'image et la recherche d'une synthèse visuelle et significative de la Vallée d'Aoste.
… L'opportunité d'élargir l'essai de communication photographique réalisé en 2001 et qui proposait une vue d'ensemble mais non pas exhaustive de la Vallée d'Aoste, s'est présentée en 2005 à l'occasion d'un ample projet prévu pour les bâtiments situés dans la rue Piave, siège des nouveaux bureaux du Conseil Régional, ce qui a permis l'addition d'autres photographies a l'intérieur du bâtiment central de la Place Deffeyes.
Dans ce nouveau décor, où la modalité de l'exposition dans les espaces différents de même que la continuité géographique et temporelle représentée dans les images nous apparaissent de façon inévitablement décousue, il a néanmoins été possible de présenter un projet dans son ensemble et les soixante-sept images composent une infrastructure de connexion d'un système plus ample impliqué dans un processus de transformation culturelle.
Aux yeux de certains, les aspirations, les techniques et l'élaboration de ces photographies pourraient ressembler à du survécu; d'autres pourraient y voir l'aboutissement d'un processus d'abstraction et de synthèse appartenant à une époque révolue.
Il est indiscutable que mon acheminement ne peut être que lent, et, dans certains cas, rétrograde par nécessité, en contradiction quand il n'est pas en contraste avec la «fuite en avant» conceptuelle, formelle et technique.
Mon travail repose aussi sur un équilibre particulier entre la mesure et le manque de points de repère.
Comme tous les artisans, j'assemble mes pièces une à une pour créer une nouvelle image, et je ressens le même étonnement comme à chaque première fois.
À travers cet engagement personnel que comporte l'action photographique dans la phase du projet, dans la préparation des instruments, de l'état des lieux et des reprises, dans les traitements successifs et la transposition sur papier de la pellicule négative en chambre noire, je tente de conjuguer visibilité avec profondeur, approximation avec précision.
J'ai l'habitude de me placer en relation avec la morphologie de la lumière et de la sonder jusqu'à ce qu'elle disparaisse; dans le cas spécifique d'exemples d'architecture, je recherche l'idée, le projet et l'emploi de l'espace en recherchant de centrer l'axe optique avec ce qui me semble représente au mieux le lieu d'intersection entre les points instables et infinis de la réalité physique et culturelle.
Dans la recherche de cette expression, générée surtout grâce au langage des objectifs grand angle, la réalité se dessine par le biais d'un artifice bidimensionnel symbolique évocateur qui se saisit en un seul coup d'œil. Les images ainsi obtenues favorisent – dans le choix dramatique de l'inclusion qui renvoie à un ensemble – la possibilité d'être reconnues dans une période lointaine; cela leur permet aussi de partager l'évolution d'une pluralité de signifiants individuels et collectifs avec la modernité actuelle dans sa fragmentation et sa rapidité".

«Joyeux anniversaire , bibliotheque régionale!»

L'Assessorat de l'Education et de la Culture communique que **samedi prochain 2 septembre** la Bibliothèque régionale d'**Aoste** fêtera le dixième anniversaire de l'ouverture de ses portes aux Valdôtains avec une exposition photographique, au premier étage de son siège, en rue de la Tour du Lépreux : 24 photos choisies par les bibliothécaires, parmi les quelque 75 fournies par les trois photographes professionnels Andrea Alborno, Diego Cesare e Francisco De Souza.
C'était bien le lundi 2 septembre 1996 à 14h30 qu'un public nombreux et curieux entra, pour la première fois, dans le « navire de la culture » ancré rue E. Aubert : c'est ainsi qu'aimait l'appeler l'architecte Gianni Debernardi, auteur du projet, qui lui avait consacré dix ans de sa vie professionnelle. Dès le premier instant ce fut un succès qui dépassa largement toute prévision et avec plus de mille entrées par jour, ce qui ne change pas depuis dix ans, la « BR » a rempli pleinement son rôle de bibliothèque de lecture publique, qui se double de celui de conservatoire de la « mémoire imprimée » de l'identité valdôtaine.
« *C'est pour souligner ce rôle culturel et social* - a déclaré l'assesseur à l'Education et à la Culture Laurent Viérin - *que nous avons voulu consacrer une exposition à la nouvelle Bibliothèque régionale, sans triomphalisme, mais avec la conviction qu'elle représente un instrument important de croissance civile de notre population. Pour marquer la diversité de ses fonctions nous avons confié à différents photographes, ayant des sensibilités et des points de vue pluriels, la tâche d'en saisir les aspects multiples. Nous offrons volontiers au public le résultat de cette recherche, dans l'espoir que ces images contribueront à lui faire apprécier les efforts que l'Administration régionale met en œuvre, dans le but d'offrir un service de qualité*. ». L'Exposition restera ouverte jusqu'au samedi 14 octobre pendant l'horaire d'ouverture de la bibliothèque.

TOUSCO srl
Produzione
Commercializzazione
Qualità
Convenienza
Produzione tubi e raccordi in PVC e PE

• edilizia
• acquedotti
• irrigazione
• fognature
• impianti industriali
I tubi sono a norma UNI e marchio I.I.P.
Stabilimento, e vendita ingrosso e privato
zona industriale
11020 DONNAS Aosta
☎ 0125 80 65 01 R.A.
FAX 0125 80 51 18
Punto vendita
via Baio, 10
10013 BORGOFRANCO D'IVREA Torino
☎ 0125 75 12 46

Les séances du Conseil peuvent être suivies en directe ou enregistrées sur le site http://www.consiglio.regione.vda.it/banche_dati/video_on_demand_f.asp?tipo=1&pagina=1

Rentrée politique : les Commissions sont au travail

IIIème Commission *Aménagement du Territoire*

La IIIème Commission est convoquée le 18 septembre à 9h et divers points importants seront à l'ordre du jour :

– dispositions en matière de parcs fauniques ;
– modifications ultérieures de la loi régionale n°11 du 6 avril 1998 ;
– modifications de la loi n°20 « Transport de marchandises sur route et respect de la santé, de la sécurité et de l'environnement ;
– nouvelles dispositions pour la classification, la gestion, l'entretien, le contrôle et la protection des routes régionales ;
– nouvelle réglementation de l'agritourisme.

Ces projets de loi ont tous la nécessité d'être approuvés avec une certaine urgence, ce qui signifie que la Commission sera convoquée le 22 septembre de manière à terminer complètement l'examen des points à l'ordre du jour ce qui permettra ainsi l'inscription de tous les arguments au premier Conseil d'octobre.

Voici également un autre argument de grande importance que la Commission devra traiter tout de suite après ceux cités précédemment : l'évaluation des divers systèmes de réorganisation et gestion des services de traitement et de récupération des déchets urbains.

La IIIème Commission est en effet appelée à se prononcer sur deux scénarii analysés par une étude comparative demandée par le Gouvernement régional en vertu d'une motion du 21 décembre 2005.

Le premier des scénarii examinés se base sur l'analyse des interventions prévues par le Plan régional de gestion des déchets approuvé le 15 avril 2003 (délibération 3188/XI) et intégrées aux nouvelles normes introduites par le décret législatif n°36 du 13 janvier 2003.

Le second, sur base de la motion du Conseil du 21 décembre 2005, prend en compte une solution de gestion alternative à celle prévue par le Plan régional, fondée sur une intervention complète de thermovalorisation des déchets produits en Vallée d'Aoste et de récupération et recyclage du site où se trouve actuellement la décharge régionale de Brissogne.

Il s'agit là d'un argument qui occupera la Commission les derniers jours de septembre ainsi que les premiers d'octobre afin de permettre un débat au sein du Conseil régional en des temps qui tiennent compte de l'urgence que requiert la situation.

Le Président
de la IIIème Commission
Le Conseiller Fedele Borre

IVème Commission *Essor Économique*

Dans un souci d'efficacité, la IVème Commission a souhaité, avant la pause estivale, approuver tous les points qui étaient à l'ordre du jour. De cette manière les arguments, urgents, pourront être débattus dès les premières séances du Conseil.

« Approbation du bilan au 31 décembre 2005 du Casino de la Vallée – Gestion extraordinaire en liquidation – aux normes de l'article 8 de la loi régionale n°88 du 21 décembre 1993 et modifications successives ».

Ce projet de loi concerne le bilan annuel de la Gestion extraordinaire en liquidation relativement à l'exercice financier du 1 janvier au 31 décembre 2005.

A partir de l'analyse du rapport il ressort que, par rapport au précédent exercice, la procédure de liquidation gère les divers contentieux hérités en son temps par la « Gestion extraordinaire ».

Projet de loi régional n°120 « Modifications de la loi régionale n°20 du 27 mai 1994 (Transport de marchandises sur route et respect de la santé, de la sécurité et de l'environnement) ».

La loi régionale n°20 du 27 mai 1994 (Transport de marchandises sur route et respect de la santé, de la sécurité et de l'environnement) a représenté une initiative législative d'une signification politique certaine et a le mérite d'avoir jeter les bases de quelques principes fondamentaux pour affronter la question du trafic commercial et de ses retombées négatives sur le territoire régional.

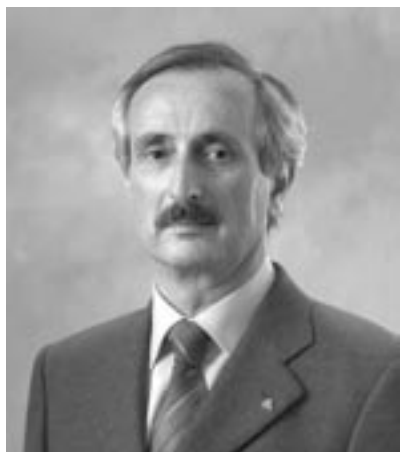

A douze années de distance, il est nécessaire de reconnaître le changement du contexte normatif, infrastructurel et opératif sur lequel institait la loi régionale n°20/1994. Malheureusement, les changements les plus significatifs sont arrivés suite au tragique incendie du 24 mars 1999 mais il est tout à fait certain que la réouverture du Tunnel du Mont-Blanc a profondément changé le cadre de référence. Aujourd'hui, la Région participe aux instances binationales de direction et de contrôle des tunnels du Mont-Blanc et du Grand-Saint-Bernard et a surtout un rôle actif dans la définition des règles d'exercices, de sécurité et de contrôle : un rôle exercé dans toutes les phases de travail binational qui ont précédé la réouverture du Tunnel du Mont-Blanc et auxquelles la Région a contribué à la définition de règles et de dispositions aptes à garantir la sécurité de la circulation tout le long de l'axe routier régional, la protection de la qualité de la vie de la population valdôtaine et la sauvegarde environnementale.

Ce projet de loi se propose de mettre à jour la loi régionale n°20/1994 en y apportant les modifications nécessaires pour le renouvellement et le renforcement de l'engagement de la Région, dans le cadre de ses compétences, dans les actions ayant pour but de garantir que les flux de trafic à travers le territoire régional soient compatibles avec les exigences de caractère général qui sont : la sécurité de la circulation, la protection de la santé de la population, la sauvegarde de l'environnement ainsi que les actions favorisant le développement du transport sur voies ferrées.

Ce projet de loi se compose de 13 articles que nous vous détaillerons lors de son approbation lors des séances du Conseil de la Vallée.

Le Président
de la IVème Commission
Le Conseiller Renato Parduroux

L'activité des Commissions

Afin que nos lecteurs ne perdent pas le fil de l'activité des Commissions, nous publions cette semaine leur activité des dix derniers jours du mois de juillet. Une manière de se remettre dans le bain et de garder une certaine continuité avec la « rentrée » des Commissions.

LUNDI 31 juillet 2006 – IVème Commission *Essor économique* :
audition de l'Assesseur au Budget, aux Finances, à la Programmation et aux Participations régionales, Aurelio Marguerettaz et du Liquidateur de la Gestion Extraordinaire en liquidation, Romano Bo, concernant l'acte administratif *« Approbation du bilan au 31 décembre 2005 du Casino de la Vallée – Gestion extraordinaire désormais en liquidation – au norme de l'article 8 de la Loi Régionale n°88 du 21 décembre 1993 et modifications successives »*.
acte administratif présenté en date du 13 juin 2006 *« Approbation du bilan au 31 décembre 2005 du Casino de la Vallée – Gestion extraordinaire désormais en liquidation – au norme de l'article 8 de la Loi Régionale n°88 du 21 décembre 1993 et modifications successives »*.
projet de loi n°120 *« Modifications de la loi régionale n°20 du 27 mai 1994 (Transport des marchandises sur route et respect de la santé, de la sécurité et de l'environnement) »*. Rapporteur : le Conseiller Renato Praduroux.
MERCREDI 26 juillet 2006 – IIIème Commission *Aménagement du territoire :*
projet de loi n°121 *« Nouvelles dispositions pour la classification, la gestion, la manutention, le contrôle et la protection des routes régionales. Abrogation de la loi régionale n°1 du 10 octobre 1950 et du règlement régional n°1 du 28 mai 1981 »*.
VENDREDI 21 juillet 2006 – Ière Commission *Institutions et Autonomie :*
audition des Parlementaires valdôtains pour décider des lignes générales de collaboration entre les différents niveaux institutionnels ;
illustration de la part du Défenseur civique du rapport sur l'activité s'étant déroulée du 15 mars 2005 au 10 mars 2006, aux sens de l'article 15 de la loi régionale n°17 du 28 août 2001 ;
projet de loi n°119 *« Modification des lois régionales et autres dispositions en matière de collectivités locales »*.
projet de loi n°110 *« Révision, pour l'année 2006, du système normatif régional. Modifications des lois régionales et autres dispositions »*.

COMMUNICATION

Chères lectrices, chers lecteurs,
Chaque semaine, vous lisez sur cette page un compte rendu de l'activité du Groupe Union Valdôtaine au sein du Conseil de la Vallée. Notre principale préoccupation est de vous informer de manière claire et précise du travail que nous, Conseillers de l'Union Valdôtaine, faisons chaque jour avec passion et sérieux. C'est pourquoi nous vous invitons à nous écrire afin de nous faire part de vos réactions: demande de précisions concernant un projet de loi, une motion, une résolution ou concernant l'activité des Commissions; manifestation de votre satisfaction ou de votre perplexité quant à un thème abordé lors d'une séance du Conseil de la Vallée. N'hésitez donc pas à nous écrire et nous vous répondrons (**dans la rubrique «Nos lecteurs réagissent…»**), autant que faire se peut, dans les plus brefs délais.

Adressez votre courrier à l'adresse suivante:
Nouvelle Editrice Le Peuple - Rubrique «Nos lecteurs réagissent…»
16, Localité Grand Chemin - 11020 Saint-Christophe ou par fax au 0165-261469

Du 2 au 10 septembre

«Fête de la Vallée d'Aoste»

Le président de la Région Luciano Caveri, le vice-président du Conseil régional Giulio Fiou, le vice-syndic de la Ville d'Aoste Marino Guglielminotti-Gaiet, le chanoine Franco Lovignana et le président du *CELVA* Diego Empereur ont présenté, au cours d'une conférence de presse, le mercredi 30 août dernier, dans la Salle du Gouvernement, au Palais régional, à Aoste, le programme et les initiatives prévues dans le cadre de la «Fête de la Vallée d'Aoste».

"Il y a tant d'années que j'espérais – a déclaré le Président de la Région Luciano Caveri – *que cette fête puisse enfin voir le jour.*

Chaque fois que, quelque part dans le monde, il m'était donné d'assister à une fête nationale de quelque nature que ce soit, je pensais qu'un moment privilégié, à la fois officiel et populaire, pour nous retrouver tous ensemble, serait une bonne chose pour nous aussi.

Et cette fois nous y sommes: le Conseil de la Vallée a voté la loi et, à l'issue d'une discussion animée, a choisi la date du 7 septembre, qui lui a paru la meilleure en raison des différents événements historiques qui s'y rattachent. La célébration de cette fête ne doit pas être interprétée comme une démarche nationaliste, si par nationalisme l'on entend l'attitude agressive, égoïste et fermée propre à ces États d'autrefois qui ont fait le lit du totalitarisme, mais plutôt comme une occasion de raviver l'amour que chacun porte à sa patrie, à la communauté qui l'a vu naître et qu'il veut faire connaître aux autres peuples. Et de ce point de vue, j'espère qu'au fil du temps la fête de la Vallée d'Aoste deviendra une autre de nos traditions".

La vitalité culturelle d'un peuple se manifeste aussi par ses différentes expressions artistiques.

En Vallée d'Aoste, il existe une tradition musicale très riche: les Valdôtains ont toujours cultivé une véritable passion pour le chant, pour les instruments de musique et pour la danse.

Aujourd'hui encore, la multitude de groupes qui se consacrent à cette forme d'expression culturelle témoigne de l'attachement des gens d'ici à leurs traditions et à leur identité, si bien qu'écouter une chorale ou admirer un groupe de danse traditionnelle donne aussi l'occasion de découvrir les costumes de nombreux villages de la région. Le panorama local est vaste et bigarré et la Fête de la Vallée d'Aoste offrira aux mélomanes une petite incursion dans la tradition musicale de notre communauté. Nous pourrons ainsi écouter le «reton», le chant traditionnel tout particulier des Tintamaro de Cogne, ou entendre retentir le «fléyé» (le fléau) et le «boeus» (la baratte en bois), qui rythment la musique des accordéons du Comité des Traditions valdôtaines et contribuent au fonds mélodique des danses populaires. Tout comme nous aurons l'occasion de nous émerveiller face aux spectacles divertissants des Sallereins, le groupe folklorique de La Salle qui compte parmi ses membres des enfants de cinq à dix ans, ou des Badochys de Courmayeur, nés il y a 50 ans pour promouvoir les anciennes danses de leur village. Nous apprécierons aussi les chants et les mélodies des Trouveur Valdotèn, qui se sont consacrés à la recherche historique de la musique de l'arc alpin et qui utilisent les instruments traditionnels tels que l'orgue/accordéon, le violon et la vielle, de même que les instruments à percussion. Sans oublier les auteurs-compositeurs, interprètes et chanteurs dont le répertoire s'inscrit dans le sillage des chants traditionnels valdôtains, comme Maura Susanna et Luis de Jyaryot. Et dans ce kaléïdoscope de sons, il y aura aussi de la place pour les jeunes de l'Orchestre Suzuki, issus de l'École de formation et perfectionnement de la Fondation Institut musical de la Vallée d'Aoste: ces enfants et ces adolescents, qui suivent le parcours Suzuki dès trois ans, vivent une grande expérience musicale collective qui les amène, au fil du temps, à maîtriser un répertoire varié et complexe.

Samedi 2 septembre *Aoste*
Festival des artistes de rue dans le centre historique

Dimanche 3 septembre *Aoste*
Festival des artistes de rue dans le centre historique
Marché "Le Grenier en place"
Gressoney-Saint-Jean: 16h30 Cinéma Sporthaus
Présentation du DVD «Cristo delle vette»

Mercredi 6 septembre *Gressan - Pila*
20h30 Église de Pila: «Pèlerinage traditionnel des jeunes» à l'ermitage de Saint-Grat
Aoste: 21h Place Chanoux
Spectacle de musique avec Mile Danna Folk d'Antan et avec le groupe folklorique La Clicca de Saint-Martin-de-Corléans

Jeudi 7 septembre *Aoste*
9h30 Cathédrale: Messe solennelle présidée par Mgr Giuseppe Anfossi, évêque d'Aoste, Procession traditionnelle de la Saint-Grat
Place Chanoux: 15h «La Place aux merveilles», 17h Spectacle des groupes folkloriques La Gaie Famille de Charvensod et Les Frustapots de Gressan
*Sarre:*18h Jardin du château royal, Cérémonie de remise des décorations «Amis de la Vallée d'Aoste» et «Chevalier de l'Autonomie», 21h30 Parc du château royal, Spectacle de musique traditionnelle avec les groupes Trouveur Valdòten et Kinkerne de Savoie

Vendredi 8 septembre *Aoste*
15h Palais régional, Conférence «Autonomies comparées» organisée par la Fondation émile Chanoux
Sarre: Parc du château royal, 19h30 Ouverture du pavillon gastronomique, 22h Soirée avec le groupe Katty e l'Orchestra Piva
Bard: 20h45 Fort de Bard, Angelo Branduardi en concert, En première partie du concert: Maura Susanna et Louis de Jyaryot
Entrée libre sur réservation. Renseignements et billets: Musée archéologique d'Aoste: tél. 0165 275902 - 31572, Fort de Bard: tél. 0125 833811
Valsavarenche: 21h Église paroissiale
Concert «Petite Messe solennelle» de Rossini

Samedi 9 septembre *Valsavarenche*
9h Salle du conseil, «Les décrets du Lieutenant du Royaume de 1945 – Colloque sur le cheminement de l'autonomie valdôtaine» organisé par la Fondation Federico Chabod
Sarre: 17h Jardin du château royal, Concert des orchestres Suzuki Junior et Senior, 18h Terrain de sports, Réunion automobile des «conscrits» de 1988 et défilé dans les rues de la commune
Parc du château royal: 19h Remise des prix aux véhicules les plus originaux, 19h30 Ouverture du pavillon gastronomique, 22h Soirée cover dance avec le groupe Movida
Montjovet: 21h30 Terrain de sports, Concert de Francesco Guccini, Entrée payante. Renseignements et billets: Opere Buffe - tél. 0165 361164

Dimanche 10 septembre *Sarre*
17h Jardin du château royal, Exhibition des choeurs Lou Tintamaro de Cogne, Choeur de Verrès, Choeur Saint-Roch de Fénis et des groupes folkloriques Les Badochys de Courmayeur, Les Sallereins avec Les Petits Sallereins de La Salle et Traditions Valdôtaines d'Aoste
Parc du château royal: 19h30 Ouverture du pavillon gastronomique, 22h Soirée avec l'orchestre Al Rangone

Les combats des Batailles des Reines de l'été 2006

Etroubles - 30 juillet

Monella de Ezio Chabloz de La Salle, reine de 1ère catégorie

Dans l'arène d'Etroubles, sous un soleil très fort, ont été présentées 136 bovines, nombre discret si l'on considère le fait que la majorité des bovines est en alpage en cette période. 32 bovines ont combattu pour le titre de la première catégorie, 61 ont combattu dans la deuxième catégorie et 43 en troisième catégorie. Le prix du poids a été décerné à Castagna de Mathiou Lina (720 kg). Bosquet de première pour Chabloz Ezio de La Salle et sa Monella, par contre à la deuxième place s'est qualifiée Tarzan des Frères Ronc. Bis pour Chabloz Ezio en deuxième cette fois grâce à Mandoline qui a gagné dans une très belle finale contre Quadron de Cristian Favre. Dans la finale de la troisième catégorie c'est Ardia d'Edy Damarino de Quart qui a vaincu Magneun de Letey Elvira.

Vertosan (Avise) - 6 Août

Estera de Romeo Thomasset, reine de 1ère catégorie

Dans l'arène historique de Vertosan, dans la commune de Avise, 82 bovines se sont battues pour l'accès à la finale : 20 bovines en première, 29 en deuxième, 33 en troisième catégorie. Le prix du poids a été décerné à Estera de Romeo Thomasset (760 Kg), qui a aussi remporté le bosquet en première catégorie contre Courta, appartenant toujours au même éleveur dans une finale très combattue.
En deuxième catégorie Dragon de Riccardo Vevey, auteur de différents combats très intéressants, perd en finale contre Lombardeun de Romina Martinod. Enfin, Manilla de Donato Martinod doit céder le titre de reine de troisième catégorie à Tsardon de William Guala qui remporte la finale.

Valtournenche - 13 Août

Maurienne de Loris Pieiller, reine de 1ère catégorie

Au cours de la matinée du 13 août 2006, les organisateurs de la manifestation ont peut compter su la présence de 132 reines qui ont été pesées et ainsi subdivisées : 27 ont été inscrites en première catégorie, 46 dans la deuxième et 59 dans les poids légers. La reine qui a remporté le prix du poids est Maurienne de Loris Pieiller, qui a gagné aussi le bosquet de première catégorie, contre la reine Manda de propriété de Samuele Mus.
Par contre en deuxième catégorie, le bosquet est allé à Venise d'Elex Piero de Nus qui a eu l'avantage sur Marmotta de Fabrizio Chaberge de Gressan.
Bosquet de troisième catégorie pour une autre protégée d'Elex Piero, cette fois il s'agit de Tempête qui, en finale l'a remporté sur Regina de Grivel Enrico.

Aoste - 15 Août

Baronne de Dario Bétemps, reine de 1ère catégorie

La battaille nocturne de la mi-août a fait voir des choses extraordinaires à l'arène Croix Noire d'Aoste. Le nombre de participants n'a pas été très élevé : 122 bovines au total, 41 en première, 46 en deuxième et 35 en troisième catégorie. En tout cas, la qualité des combats a été extraordinaire. La bovine la plus lourde a été Mora de Dalbard Ermes avec 750 kg.
En première catégorie, succès pour Baronne de Dario Bétemps de Saint-Christophe, qui a gagne la finale contre Bayonne d'Elio Cerisey.
En deuxième catégorie, bis pour Moustique de Davide Ramires qui en finale a battu Moureun des Frères Viérin. Dans les poids légers succès pour Cobra de Saccani Gerome qui a gagné en finale contre Morienne de Perrin Mario.

Petit-St-Bernard (La Thuile) - 20 Août

Lionne de La Borettaz, reine de 1ère catégorie

Au cours de la matinée qui s'est déroulée au Petit-Saint-Bernard dans la commune de La Thuile ont été pesées 101 bovines, ainsi réparties : 27 pour la troisième catégorie, 38 pour la deuxième et 34 pour la première. La reine la plus lourde a été Comète de propriété de Giuliano Bizel.
Lionne de La Borettaz sort de l'arène avec le bosquet de première catégorie, après avoir éliminé en finale la reine Giada de Chenal Domenico. En ce qui concerne la deuxième catégorie, succès mérité pour Briganda d'Alleyson Ivonne de La Salle qui a dû lutter durement en finale contre Tigre de Cerise Iole d'Etroubles.
Le bosquet de troisième catégorie a été remporté par Mignonne de Jacquemod Aurelio de La Thuile, qui a battu en finale Bijoux de Nolly Carolina de Châtillon.

By (Ollomont) - 27 Août

Negra de Claudio Berthod, reine de 1ère catégorie

110 reines ont lutté pour les 3 bosquets et les six places pour la finale régionale : 36 reines pour la première catégorie, 36 aussi pour la deuxième et 38 pour la troisième. Les deux bovines qui se sont disputé la victoire du poids ont été Quircouk d'Elio Luisetti et Volène d'Angelo Letey, toutes d'un poids 685 kg.
En première catégorie, le bosquet a été remporté par Negra de Claudio Berthod de Doues qui a vaincu en finale Nada de Gillio Jotaz d'Ollomont.
En deuxième catégorie, à sortir de l'arène avec le bosquet Moutsillon d'Elsa Bionaz de Doues, qui a gagné en finale contre Iena de la Société La Famille.
Enfin, Iena de l'Entreprise Agricole Verney obtient le bosquet de troisième catégorie en prenant le dessus sur Bandit de Crétier.

LA BOÎTE AUX LETTRES

Les articles paraissant sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

Comme chaque année, la section de l'Union Valdôtaine de Saint-Christophe a organisé, au lieu dit «Antenna» de Blavy, la traditionnelle rencontre en plein air pour tous les inscrits et sympathisants du mouvement.
Cette fête, qui est arrivée à sa 13ème édition, a eu un grand succès en termes de participations avec plus de 150 personnes qui ont choisi notre «rencontre» pour passer un dimanche en gaieté et surtout entre amis.
Mais ce n'est pas ça qui m'a poussé à écrire cette lettre et qui m'a laissé vraiment étonné. En effet, même s'il n'y a presque plus de fêtes de ce genre en Vallée d'Aoste, parmi les participants j'ai remarqué l'absence la plus totale des dirigeants du mouvement et tout ça après qu'il était paru, dans le Peuple Valdôtain, un article soulignant l'importance des rendez-vous en tant que moment de rencontre entre les sommets et la base de l'Union Valdôtaine.
Une autre importante absence, qui n'est pas passée inobservée à mes yeux et à ceux de tous les présents, a été celle des élus au sein du conseil régional.
Probablement on avait été trop bien habitué quand, pendant les dernières éditions de la fête, ils étaient présents au moins 5 représentants du groupe, même s'il y avaient d'autres manifestations en concomitance, y comprise la rencontres des émigrés valdôtains.
Quand même, les places laissées vides par nos politiciens ont été prises par des représentants de renouveau valdôtain qui ont voulu passer quelques heures en notre compagnie. Avec ça je ne veux absolument pas faire un éloge à renouveau et à ses adhérents mais je voudrai tout simplement encourage les dirigeants de mon mouvement à faire quelque chose de façon de rétablir un contact plus fort et actif avec le peuple unioniste.
De toute façon, tout cela m'a fait réfléchir et m'a laissé avec des questions et des doutes que, pour le moment, je n'arrive pas à expliquer.
J'aimerais comprendre si le pouvoir est en train de faire perdre, à nos représentants, le contact avec la base unioniste (celle composée par les simples inscrits et sympathisants qui depuis toujours sont la vraie force du mouvement) ou bien encore si leur absence doit être attribuée à la volonté de passer, dans un futur très proche, à un autre parti ou mouvement?
Rappelez-vous, mes chers amis conseillers, que, même si la prochaine année il n'y aura pas des élections, moi et les «cretobleins» nous nous rappellerons de tout ça quand, en 2008, nous seront appelés à voter.
En conclusion, même si cet «abstentionnisme» à été une grande délusion pour moi que je suis inscrits au mouvement depuis que j'avais 17 ans (maintenant j'en ai 70), je continuerai – malgré mon âge – à organiser cette fête pour mon mouvement mais je demande, pour les années à venir, un peu plus de considération et de respect pour la base unioniste.

Alexandre PLAT

* * * *

Je ne peux que partager les remarques de «Ciande». J'ai participé, le 6 août dernier, à la fête des émigrés de La Salle et j'ai pu constater que la présence des sujets concernés ne justifiait en aucun cas l'absence totale d'une représentation de ces mêmes sujets à Blavy.
Je m'excuse donc, au nom du Mouvement, auprès de la section de Saint-Christophe qui a organisé cette rencontre, en priant ses adhérents de continuer, malgré tout, cette très bonne habitude.

Le Président
Guido Cesal

10ème édition

Les spectacles d'Etétrad 2006

Vendredi 1er septembre - Fort de Bard:
Calicanto musique et histoires des «Colli Euganei»
La longue vie, la renommée internationale, la créativité et la capacité affirmée de conjuguer recherche ethnomusicologique et sens esthétique raffiné font de ce groupe d'extraordinaires musiciens une sorte d'institution dans le domaine de la musique traditionnelle italienne. Dès 1981, Calicanto contribue au développement du mouvement de folk revival italien et se distingue par sa production féconde de disques, recueillant le répertoire traditionnel vénitien, des régions proches par leur culture et les compositions pour la danse et le théâtre. De nombreux projets et rencontres leur ont permis de réaliser le dernier chef-d'oeuvre "Isole senza Mar", entièrement dédié aux colli Euganei et à leurs multiples facettes.

Samedi 2 septembre - Fénis Tsanti de Bouva:
BAL FOLK DJAL le carrefour détonant du "néo-bal-trad"
et BLOWZABELLA d'Angleterre
Djal c'est la rencontre de sept musiciens enthousiastes et virtuoses au centre d'un volcan où ils convieraient pêle-mêle les sons du Centre France, des couleurs bretonnes et irlandaises, un arc-en-ciel mélodique aux arômes chatoyants et une machinerie pulsative à toute épreuve, un soupçon de jazz et une solide connaissance des musiques traditionnelles.
Les inventeurs de ce folk-rock acoustique débridé s'y ébattent comme des poissons dans un filet sonore très travaillé, jonglant entre fantaisie et efficacité. La dixième édition de Etétrad ne pouvait même pas s'imaginer sans ces vieux copains !
Blowzabella est une légendaire formation anglaise née en 1978 qui a influencé le panorama de la création de base traditionnelle dans toute l'Europe.
Leur style basé sur le son bourdonnant de vielles et cornemuses, avec ce que l'on a appelé le "british swing" du chien de la vielle et d'un infatigable soufflet de diato a donné l'élan à toute une génération qui vit aujourd'hui une époque de totale réinvention. Ils sont à Etétrad pour leur unique date italienne.

NAISSANCES

La Section
de l'Union Valdôtaine
de Verrayes

a la joie d'annoncer
la naissance de

Émilie LAVEVAZ

de Erik, syndic de la commune
et de sa femme Erika

La Section
de l'Union Valdôtaine
d'Etroubles

a la joie d'annoncer
la naissance de

Gilles MARGUERET

de Angelo
et de Chantal MARGUERETTAZ

DÉCÈS

La Section
de l'Union Valdôtaine
de Saint-Christophe
a le regret d'annoncer le décès de

Monsieur
Rosaire COSTANTE
de 69 ans
Nous présentons nos plus sincères condoléances à sa femme Franca Bariselli, à ses fils Edy et Katia, à ses frères Egidio et Gino, à sa sœur Anna ainsi qu'à tous les parents.

* * * *

La Section
de l'Union Valdôtaine
d'Introd
a le regret d'annoncer le décès de

Monsieur
Aldo SUINO
de 55 ans
membre de la section
Nous présentons nos plus sincères condoléances à sa femme Vera,
à ses fils Loris et Denis autre aux parents tous.

* * * *

La Section
de l'Union Valdôtaine
de Verrayes
a le regret d'annoncer le décès de

Madame
Melania FOUDON
Nous présentons nos plus sincères condoléances à ses filles Silvana et Nilda avec leur familles
ainsi qu'à tous les parents.

La Communauté unioniste
de Morgex
annonce avec douleur la mort, survenue après une brève maladie, de
Madame
Quinson Mafalda épouse Ruozi
âgée de 78 ans

Fille de Jean, ancien syndic unioniste de Morgex, elle géra pendant longtemps l'Hôtel Tête d'Arpy, propriété de sa famille.
Adhérente de l'UV depuis toujours, elle ne fit jamais manquer sa contibution active et passionnée à la vie du mouvement.
La section de Morgex présente ses condoléances les plus sincères à son mari Ledo, à sa sœur Elia, membres, eux aussi, de notre section, ainsi qu'à toute sa parenté.

Un souvenir du prieur Jean Domaine

Joseph Rivolin

Le 13 juillet dernier une foule émue a participé aux obsèques, à Aoste et à La Salle, du regretté Monseigneur Jean Domaine, prieur de la collégiale Saint-Ours. Né à La Salle le 21 août 1922, il avait reçu les ordres sacrés à l'âge de 23 ans et rempli les fonctions de vicaire de la cathédrale pendant deux ans; ses remarquables qualités lui avaient aussitôt valu la nomination à chanoine de la collégiale, à l'âge de 25 ans seulement, et à responsable de l'Office pour la Liturgie et le Chant sacré, de 1950 à 1957.
Son activité pastorale s'était déployée au sein de la jeunesse de l'Action Catholique, à la «Cogne» en tant qu'aumônier et responsable de la pastorale ouvrière, ainsi que dans le monde de l'école, en qualité de professeur de religion. Elu prieur de Saint-Ours en 1973, il avait rempli les fonctions d'aumônier des prisons. De 1974 à 1994 il avait régi le bureau d'administration de la Curie épiscopale et l'économat du diocèse. Le pape Jean-Paul II lui avait décerné le titre de Monseigneur et le président Sandro Pertini celui de chevalier de la République italienne. Prêtre dévoué au service de l'Eglise, Mgr Domaine fut aussi un homme de culture. Académicien de Saint-Anselme et paléographe, élève de l'Ecole des Chartes fondée par Justin Boson, il fouilla les archives de la collégiale, en collaborant à la publication des volumes «Paléographie valdôtaine» et «Miscellanea Augustana»; il catalogua et transcrivit les «chartæ Augustanæ» de Saint-Ours et publia les anciens Statuts canoniaux de la Collégiale. Il parcourut inlassablement toute la Vallée pour recenser et photographier les chapelles, dont il publia le catalogue sous le titre «Le cappelle della diocesi di Aosta», alors que son grand amour pour le pays natal se concrétisa dans le volume qu'il consacra à La Salle.
Son principal mérite culturel consista cependant dans la revivification de la tradition musicale valdôtaine. Jean Domaine avait le génie du compositeur de musiques populaires: les couplets de chants tels que «La Désarpa», «Ma verta Vallaye», «A Comboé» sont désormais entrés dans la tradition valdôtaine, au même titre que les chants pluriséculaires dont on a perdu la mémoire des auteurs.
C'est dire combien il avait su pénétrer l'esprit de notre peuple et traduire son patriotisme en des formes accessibles à la sensibilité de chacun.
Les chansonniers qu'il avait publiés et le Chœur de Saint-Ours, qu'il avait fondé en 1948, sont l'expression vivante d'une passion qui découlait naturellement de sa vocation religieuse, puisque, comme il aimait à le rappeler, d'après saint Paul «celui qui prie en chantant, prie deux fois».
«*A présent* – a écrit de lui le chanoine Robert Fosson – *parmi les chœurs angéliques il va continuer à chanter la grandeur de Dieu et son infinie miséricorde, se souvenant toujours auprès de Lui du Bourg Saint-Ours, des amis de la chorale, de la Vallée d'Aoste tout entière».*

Énergie durable aux bureaux régionaux

Plus d'attention aux ressources énergétiques et à leur usage.

Le Gouvernement régional au mois d'août, sur proposition de l'assesseur au Territoire, à l'Environnement et aux Ouvrages publics Albert Cerise, a délibéré d'exécuter le décret législatif n° 192 de 2005 en matière de rationalisation de l'emploi des sources énergétiques traditionnelles et d'incitation à l'usage des énergies durables, également dans les bureaux de propriété régionale.
«Le Gouvernement valdôtain – souligne Cerise – *selon les nouvelles obligations imposées aux administrations publiques par la normative actuelle, s'est doté d'un responsable pour la conservation et l'usage rationnel de l'énergie dans ses structures. Cette personne aura le devoir de vérifier, pour chaque intervention prévue sur les édifices régionaux, les accomplissements effectifs imposés sur l'économie d'énergie par la loi n° 10/91 et de certifier l'usage du système énergétique le plus adéquat à chaque initiative».*
Sur la base de ces observations et d'une analyse du patrimoine présent, une communication annuelle sera ainsi rédigée pour le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat qui reprendra les données énergétiques relatives aux consommations des immeubles de propriété régionale.
«Outre à accomplir à une obligation de loi – explique Cerise – *avec cette décision l'Exécutif veut être un exemple pour les privés, en soutenant des objectifs précis selon la loi n°3 de 2006 'Nuove disposizioni in materia di interventi di promozione dell'uso razionale dell'energia'. En effet, notre but est celui de réaliser sur certaines structures régionales de bonnes pratiques qui puissent accroître la sensibilité et la confiance des gens envers des solutions technologiques avancées et environnementales compatibles et durables».*

Un cours pour les élus des Conseils communaux

Administration : cycle de rencontres sur le projet « Il fare comune »

Un cycle de rencontre intitulé «Il fare Comune – Sostenere l'attività degli enti locali finalizzata alla crescita delle risorse umane e alla promozione dello sviluppo locale», organisé par le Gouvernement régional sur proposition du président Luciano Caveri, se déroulera dans la période comprise entre les mois de septembre et novembre 2006.
Les rencontres, qui sont adressées aux élus des Conseils communaux de la Vallée d'Aoste, auront comme thématique principale la législation qui définit le fonctionnement des organes communaux.
«Ce projet – explique Caveri – *qui au commencement était adressé à un public féminin, a été étendu à l'ensemble des administrateurs dans le but de leurs fournir des indications concrètes sur l'exercice des pouvoirs attribués aux organes communaux».*
Les arguments traités lors des rencontres suivront deux fils rouges: «fare il comune» et «fare in comune».
Le premier programme prévoit une approche au rangement institutionnel et d'organisation de l'administration communale, en abordant son fonctionnement, les pouvoirs et les actes du Conseil communal, les attributions du syndic et de la junte communale, les pouvoirs du secrétaire communal, du directeur général et des cadres d'entreprise, tandis que le deuxième sera centré sur les politiques communales, c'est-à-dire sur le bilan, les instruments de programmation des investissements et de planification, les systèmes de contrôles, les services publics locaux avec et sans importance économique, le bilan social et celui de durabilité.
L'initiative prévoit la réalisation de 10 rencontres de trois heures chacune.
Ce sera le professeur Emanuele Gallo qui ouvrira le premier cycle, assistant titulaire de droit administratif à l'Université de Turin, et qui présentera un séminaire sur le système des autonomies locales dans la Constitution italienne, dans l'Union européenne et dans la règlementation régionale valdôtaine et sur la subvention horizontale et verticale.

Match exhibition de Tsan

L'éternel Paolo «Pippo» Mortara (Nus II), l'unique joueur de la ligue B choisi par les organisateurs.

L'Assotchachòn Valdoténa Tsan (A.V.T.) organise le samedi 2 septembre prochain, au terrain de jeu Les Iles de Brissogne, le match entre la formation Top 12 (les meilleurs, rôle par rôle, de la saison 2005) et l'Equipe A.V.Tsan (composé par les meilleurs joueurs choisis directement par le directif de l'A.V.T.). Le match, unique en son genre, est organisé par le vice-syndic de Brissogne, Dimitri Démé, en collaboration avec l'A.V.T., du président, Lino Blanchod, dans le but d'offrir un spectacle technique très élevé à tous les passionnés de Tsan et, en même temps, de faire jouer l'une contre l'autre, pour la première fois, deux formations composées par les meilleurs joueurs en activité.
Le début du match est fixé à 13h30 et sera dirigé par le président de l'Assotchachòn Valdoténa Arbitre de Tsan, Paolo Chapellu de la section de Saint-Vincent.
A propos du projet, Lino Blanchod, président de l'Assotchachòn Valdoténa Tsan (A.V.T.) a déclaré que: *«Lorsque notre responsable de presse, Dimitri Démé, a porté à l'attention du Conseil directeur la proposition de faire rencontrer son équipe TOP 12 avec une autre sélection des meilleurs joueurs, nous avons adhéré avec enthousiasme à l'initiative.*
Nous croyons beaucoup dans cette manifestation – a continué le président AVT Blanchod – *unique en son genre dans l'histoire du tsan et très fascinante vu le niveau exceptionnel du jeu qui sera offert aux spectateurs».*
«Sans doute – a déclaré Démé – *les polémiques et les mille discussions apparues au lendemain des convocations montrent le grand intérêt pour l'événement. Un intérêt pour le tsan qui fonde ses racines sur des siècles d'histoire et splendidement actualisé avec 700 inscrits, presque cinquante équipes et trois cents élèves qui, chaque année, choisissent ce sport de noutra téra dans les cours F.E.N.T.».*

Les formations:
Top 12 2005:
1) Adriano Mellé (Châtillon I);
2) Christian Dujany (Châtillon I);
3) Luca Nicolet (Challand S.A. I);
4) Diego Trèves (Montjovet I);
5) Roberto Blanchod (Châtillon I);
6) Davide Pasqualon (Challand-Saint-Anselme I);
7) Lucio Chapellu (Verrayes I);
8) Alex Gaspard (Challand-Saint-Anselme I);
9) Leandro Fosson (Châtillon I);
10) Laurent Vittaz (Châtillon I);
11) Remy Péaquin (Montjovet I);
12) Fabrizio Monet (Châtillon I);

Equipe A.V.Tsan 2006:
1) Remo Bettinelli (Brisma I);
2) Mirando Brulard (Nus I);
3) Sandro Lavevaz (Verrayes I);
4) Diego Foudon (Verrayes I);
5) Ildo Petey (Verrayes I);
6) Giuliano Pession (Valtournenche I);
7) Paolo Mortara (Nus II);
8) Jean-Paul Priod (MontjovetI);
9) Marco Daricou (Châtillon I);
10) Elvis Berga (Verrayes I);
11) Fabrizio Perret (Challand-Saint-AnselmeI);
12) Alessandro Mosquet (Brisma I);
13) Luca Perron (Valtoumenche I)

LE CALEPIN par Lucien Caveri www.caveri.it

La naissance d'un nouveau parti, qui s'est baptisé Renouveau Valdôtain, arrive à la fin de parcours politiques bien différents parmi leurs principaux exposants qui avaient eu des postes de responsabilité, surtout dans le passé, dans l'Union Valdôtaine. Certains, à dire la vérité, n'étaient déjà plus inscrits depuis longtemps et ils attendaient la bonne occasion pour faire groupe et ils l'ont trouvée, en regroupant amis, parents, sympathisants. La politique semble un peu une drogue et certains ne peuvent vraiment pas s'en passer...
Je crois qu'on doit respecter les choix que chaque personne fait. La comparaison doit être toujours fondée sur les idées et sur les projets et les conflits personnels sont peu de chose et ceux qui posent tout sur le côté personnel, sont destinés à faire peu de chemin. La logique ami-ennemi dans l'UV tend à exacerber les esprits et elle ne sert à rien, sinon à jeter de l'essence sur le feu et plus le temps passe et plus je trouve que pour le bien de la Vallée il faut isoler les incendiaires (et aussi les empoisonnés de leurs malchances personnelles) et valoriser les pompiers!
Ce dit, il ne faut pas cacher la réalité d'un choix très grave. Voilée de nobles idéaux, une rupture s'est consommée et cette fracture a entraîné rien de bon, il suffit de jouer sur l'équivoque "nous sommes les vrais unionistes" ou bien "je reste quand même un unioniste". Celles-ci sont des expressions malheureuses que j'ai entendues de mes propres oreilles, et qui créent confusion et personnellement elles m'énervent parce qu'elles montrent une profonde mauvaise fois. Personne n'est dépositaire des valeurs unionistes, seulement l'Union valdôtaine peut l'être, l'Union valdôtaine entendue comme Mouvement politique, opportunément réglée par des perfectibles règles démocratiques internes. Cette tentative de distinguer les "bons" (eux) et les "méchants" (nous) semble être sincèrement pathétique, en signalant comme la frontière soit l'honnêteté (la leur) et la malhonnêteté (la nôtre). Il s'agit d'un jouet au massacre qui entraîne nulle part et qui m'indigne.
Le peuple valdôtain doit réagir à la graine de la discorde. Il y a quelque chose d'affreux et de grossier dans le désir, souvent de vengeance, de frustrations personnelles, de jouer contre. Une force autodestructrice aveugle et porteuse de ruine et de mise en discussion de principes qui fondent l'autonomie toujours partagés.
Certains sorciers ou apprentis sorciers peuvent déclencher des procès très graves de contraposition en commençant ainsi une sanglante guerre dans le coeur de notre communauté et nous le verrons très tôt dans plusieurs communes. Ils en profiteront, comme il s'est déjà produit, nos ennemis de toujours, émus depuis la naissance de Renouveau, utile cheval de Troie dans la citadelle de l'autonomie. Je répète: certains des enthousiastes actuels sont nos ennemis depuis toujours! Il faut le dire clair et fort.
Dans ce climat, on avertit une haine et une âpreté personnelle qui finissent pour éteindre chaque lumière de dialogue dans une rancune forte et bruyante, qui a des traits d'irrationalité. Les valeurs morales, dans une logique de vengeance, s'élèvent à une grotesque représentation de contrepouvoir.
C'est ridicule pour ceux qui ont vécu un certain pouvoir et l'ont créé personnellement, et certaines tortuosités qui se sont vérifiées dans le temps, ont une évidente paternité.
On aurait envie de demander une trêve, mais je crains qu'une proposition de ce genre viendrait raillée ou échangée pour n'importe quelle peur. Le hache-viande dans la politique a un effet destructeur et il faut s'arrêter avant qu'il soit trop tard et de toute façon il faut être prêt à défendre notre Mouvement.